



MARDI

1

5^{ème} année - N°47

MAI



*Avec nos chers Poilus
il y a 100 ans*



Pages 1 et 2

Le 56^{ème} RI

Le 1^{er} mai 1918, le 56^{ème} d'Infanterie subit divers tirs de l'artillerie allemande, dont des obus de 150 mm s'abattent vers 21 h 00 dans le secteur du bois de Gueule. Le 2^{ème} Bataillon, qui est en ligne dans ce secteur, déplore la perte de 6 hommes, dont 3 tués...



Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10

Au 256^{ème} d'Infanterie

Le 2 mai, le Régiment, dans la nuit et la journée, se rend par voie de terre à la gare de Givry-en-Argonne, où il s'embarque en chemin de fer...

Pages 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16

Le 259^{ème} R.I.T

Le moi de mai est consacré à la formation des Poilus, à des travaux divers et à quelques mises au repos...



Pages 16 et 17

Nécrologie

Pages 17, 18 et 19



Le concours de dessin organisé par l'association « Pour Ceux de 14 - Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre » est libre et gratuit. Il s'adresse aux jeunes de toute nationalité et de tout pays

REGLEMENT

Article 1 : Le concours de dessin est réservé exclusivement aux juniors. Il est divisé en deux catégories. La première est réservée aux jeunes jusqu'à 8 ans et la seconde de 9 ans à 13 ans.

Article 2 : Le thème est : comment imaginez-vous la vie des Poilus et (ou) de leurs Alliés ? Par exemple : les Poilus au repos ou en permission dans leur famille. Comment fêtent-ils, entre eux, dans leurs abris, Noël ou le nouvel an. Quelles ont été leurs réactions, leurs pensées, le 11 novembre, à 11 heures du matin, lorsque les clairons ont sonné la fin de la guerre ? Bien entendu vous pouvez imaginer d'autres situations concernant ces braves soldats.

Article 3 : Le concours est ouvert le 1^{er} février 2018 et sera clos le 1^{er} juin 2018. Les participants devront obligatoirement nous fournir les renseignements demandés, figurant en annexe du présent règlement, ce qui validera leur inscription.

Article 4 : Les dessins, qui seront exclusivement au format JPEG, accompagnés des renseignements, devront nous parvenir à l'adresse mail suivante : pourceuxde14@yahoo.fr. Il ne sera accepté qu'un seul dessin par participant. Un accusé de réception, par mail, lui sera envoyé.

Article 5 : Le jury, composé des membres actifs de l'association, étudiera tous les dessins et délibérera au mois de septembre 2018.

Article 6 : Les résultats du concours paraîtront au mois d'octobre 2018 et les participants seront avisés individuellement par mail.

Article 7 : Tous les dessins, classés par note, seront publiés sur le site de l'association au mois de novembre 2018 et les lots envoyés aux participants à l'adresse postale fournie lors de l'inscription au concours.

Article 8 : Tous dessins à caractère politique, vulgaires ou insultants, et jugés comme tels par le jury, seront systématiquement rejetés et détruits .

Article 9 : Toute inscription à notre concours vaut acceptation du présent règlement. Le non-respect des articles 1,2,3,4 et 8, de celui-ci, entraînera la nullité de l'inscription et du dessin proposé.

ANNEXE

Les renseignements, ici demandés, valent inscription au concours de dessin. Ils doivent nous être envoyés, en même temps que le dessin, à l'adresse mail suivante :

pourceuxde14@yahoo.fr

Nom - Prénom - Age - Adresse postale (pour envoi d'un lot) - Pays -

Adresse mail (pour accusé de réception et communication des résultats)

Seuls paraîtront sur notre site, à l'issue du concours, les dessins accompagnés du prénom, de l'âge et du pays du lauréat. Si vous vous opposez à cette parution, veuillez le mentionner à l'inscription.

Les adresses postales et mail, nécessaires, respectivement, à l'envoi de la récompense et de l'accusé de réception à l'inscription ainsi qu'à la communication des résultats, seront détruits dès la fin du concours.

Toute l'équipe de « Pour Ceux de 14 » vous remercie de votre participation et vous dit à bientôt !



The drawing contest organized by the association "For those of 14 - Burgundy memory of the Great War" is open to all and free.

It is aimed at young people of any nationality and any country.

RULES

Article 1: The drawing contest is exclusively for juniors. It is divided into two categories. The first is only for young people up to 8 years old and the second from 9 to 13 years old.

Article 2: The theme is: how do you imagine the life of the Poilus and / or their Allies? For example: the Poilus at rest or on leave with their family. How do they celebrate, among themselves, in their shelters, Christmas or the New Year. What were their reactions, their thoughts, on November 11, at 11 am, when the bugles sounded the end of the war? Of course you can imagine other situations concerning these brave soldiers.

Article 3: The contest will open on February 1st, 2018 and will be closed on June 1st, 2018. The participants must provide us with the requested information, enclosed following these rules, which will validate their registration.

Article 4: The drawings, which will be exclusively in JPEG format, accompanied by the information, must reach us at the following email address: pourceuxde14@yahoo.fr. Only one drawing per participant will be accepted. An acknowledgment of receipt, by email, will be sent to you.

Article 5: The jury, composed of the active members of the association, will study all the drawings and will deliberate in September 2018.

Article 6: The results of the competition will be published in October 2018 and participants will be notified individually by email.

Article 7: All the drawings, classified by note, will be published on the website of the association in November 2018 and the prizes sent to the participants at the postal address provided during the contest entry.

Article 8: Any drawings of a political nature, vulgar or insulting, and judged as such by the jury, will be systematically rejected and destroyed.

Article 9: Any entry in our contest implies acceptance of these rules. Failure to comply with articles 1,2,3,4 and 8 thereof will void the registration and the proposed design.

ANNEX

The information requested here is valid for the drawing contest. They must be sent to us, at the same time as the drawing, to the following email address:

pourceuxde14@yahoo.fr

Name - First name - Age - Mailing address (for sending a prize) - **Country - Email address** (for acknowledgment of receipt and communication of results).

Only the drawings will appear on our website, after the contest, with the winner's first name, age and country. If you oppose this publication, please mention it at registration.

The postal and e-mail addresses necessary for the sending of the reward and the acknowledgment of receipt for the registration and for the communication of the results will be destroyed as soon as the contest ends.

The entire "For Those of 14" team thanks you for your participation and will see you soon!



Sur les traces des Poilus de la garnison de Chalon-sur-Saône

46^{ème} partie

Année 1918

Le 56^{ème} RI

Le 1^{er} mai 1918, le 56^{ème} d'Infanterie subit divers tirs de l'artillerie allemande, dont des obus de 150 mm s'abattent vers 21 h 00 dans le secteur du bois de Gueule. Le 2^{ème} Bataillon, qui est en ligne dans ce secteur, déplore la perte de 6 hommes, dont 3 tués.

Ce même, la Médaille Militaire est conférée aux soldats Jourdan, Presta, Billois, Charau et Lamblin, afin de récompenser leurs brillantes conduites lors des combats des jours précédents.

Le 2 mai, les positions du Régiment bénéficient d'une accalmie toute relative pour continuer la réalisation des divers travaux de consolidations des tranchées. Le Médecin-Major de 2^{ème} classe Bernes-Lasserre est décoré de la Légion d'Honneur.

Le lendemain, quelques obus de 77 et 105 mm tombent de nouveau sur les positions françaises, mais ne causent pas de pertes humaines.

Le 4 mai, vers 23h00, le 3^{ème} Bataillon relève le 2^{ème} Bataillon.

Le 5 mai, le Régiment tient les emplacements suivants :

- EM et CHR : Château de Sorel,
- 1^{er} Bataillon : Cuvilly,
- 2^{ème} Bataillon : en ligne à Orvillers,
- 3^{ème} Bataillon : en réserve,

La Médaille Militaire est conférée aux soldats Boyer, Henriot et Chaffat.

Cette même journée, 2 Poilus sont blessés (CHR et 1^{er} Bataillon).



Mitrailleuse anti-aérienne à l'entrée du château de Sorel (BDIC – fond Valois)



Un autre Poilu 1^{er} Bataillon est blessé le lendemain lors de tirs d'artillerie sur les positions du Régiment.

Le 9 mai, un obus ennemi touche le village de Conchy et déclenche un incendie dans un lot de munitions y étant entreposé. Courant de la nuit, des obus d'artillerie lourde s'abattent sur le château de Sorel et ses abords.

Durant la nuit, le 1^{er} Bataillon relève le 3^{ème} Bataillon sur la ligne de front.

Les jours suivants sont occupés à la continuation des travaux de terrassement, entrecoupés des multiples tirs d'artillerie allemande.

Le 14 mai, alors que des obus de 77 et 105 mm tombent de nouveaux sur les positions du Régiment, le 2^{ème} Bataillon déplore 4 tués et 1 blessé à Cuvilly. Durant la nuit, ce même Bataillon relève le 1^{er} Bataillon dans le camp retranché Borne.



Batterie de canons de 155mm français en position le long de la route de Cuvilly (BDIC – fond Valois)

Le 16 mai, une patrouille du 2^{ème} Bataillon tombe dans une embuscade tendue par l'ennemi. Durant cette action, le Sous-Lieutenant Schmidt, qui la commande, ainsi que 2 Poilus, sont blessés. Courant de la nuit, l'artillerie allemande se déchaîne, et tire des obus de tous les calibres dont elle dispose, déclenchant un violent incendie au sud-ouest du village de Conchy.

Le 17 mai, des obus de 210 mm viennent se joindre aux autres calibres s'abattant sur les positions du Régiment.

Le 19 mai au soir, le 3^{ème} Bataillon relève le 2^{ème} Bataillon.

Le 20 mai, un avion français est abattu par un avion de chasse allemand et s'écrase dans les lignes ennemies. Ce même jour, le Lieutenant Dumont est promu au grade de Capitaine.

Le 21 mai, les unités du 56^{ème} d'Infanterie sont ainsi réparties :
- EM et CHR : Château de Sorel,

- 1^{er} Bataillon : Orvillers-Sorel,
- 2^{ème} Bataillon : Orvillers-Sorel,
- 3^{ème} Bataillon : en ligne,

2 Poilus sont blessés durant cette journée (1^{er} et 3^{ème} Bataillon), suivis de 4 autres le lendemain (dont un officier et un sous-officier).

Le 24 mai, le 1^{er} Bataillon en position à Orvillers, relève le 3^{ème} Bataillon. Durant cette relève, 2 Poilus du 3^{ème} Bataillon sont tués.

Le 25 mai, à 2 heures du matin, l'ennemi a déclenché un violent tir de 77 et de 105 sur la droite et le centre du sous secteur encageant très nettement le groupe de combat de la Barricade et le groupe de combat de gauche du 10^{ème} RI. Un groupe ennemi suivant le chemin Ronchy Barricade a tenté d'aborder le saillant où le 10^{ème} et le 56^{ème} font leur jonction en s'ouvrant, à la cisaille, un chemin dans le réseau.

Un Allemand qui marchait en tête du groupe et portait une cisaille a été tué entre le réseau et le saillant. Son corps a été ramené dans nos lignes par le 10^{ème}. Le barrage demandé s'est déclenché immédiatement, aucun Allemand n'a pu aborder nos lignes. 1 officier et un Poilu du 1^{er} Bataillon sont blessés durant cette journée.

Le 26 mai, la Médaille Militaire est conférée aux soldats Fournier, Huré, Meunier, Baron Blanchard et Ducarre.

2 Poilus de la 9^{ème} Cie sont tués lors des tirs ennemis.

Le 28 mai, l'ordre de relève du Régiment parvient à l'Etat-Major.

Le Sous-Lieutenant Laforêt, du 1^{er} Bataillon, est tué par un tir allemand.

Le 30 mai, les dispositions de relève régimentaire sont mises en place.

Le 31 mai, les ordres de mouvement du 56ème d'Infanterie sont donnés :

A 4 h 10, l'E.M. de la 15^{ème} DI envoie le message suivant :

Au reçu du présent ordre, R2 se portera dans la région d'Ollencourt (N.O. de Tracy le Mont).

Prendre toutes dispositions de sûreté nécessaires dans la direction N.E.

Prendre contact au plus tôt avec OM Offémont (2km S.E. de Tracy le Mont) ainsi qu'avec les éléments de la division Offémont stationnés vers Offémont et au N.E.

Les autres éléments de la DI se porteront dans la même région.

L'ordre suivant est passé aux bataillons :

Au reçu du présent ordre, le mouvement se fera par bataillon en empruntant l'itinéraire Choisy-au-Bac, route médiane de la forêt de Gague, Maison forestière d'Ollencourt.

Le bataillon de tête s'échelonnara en profondeur de manière à avoir une zone de couverture.

Exécution : Le Colonel, le Commandant et le Capitaine-Adjoint quittent Fongueil à 6 heures, se portent à la maison forestière d'Ollencourt après avoir fait une reconnaissance de la région d'Offémont.

Les bataillons font mouvement sur la maison forestière d'Ollencourt sans incident.

Ordre préparatoire de l'ID 15.

Prenez vos dispositions pour envoyer

1° 1 bataillon dans la région de la ferme Quennevières mis à la disposition de la DI de droite (55^{ème} DI) dont le PC est à la ferme Mouflers, 2 km SO à Autrechef

2° les 2 autres bataillons seront dirigés sur la ferme Ecalant (3 km SE de Tracy le Mont).

Ordre de la 15^{ème} Division : Au présent ordre, les mouvements suivants seront exécutés :

- Le 10^{ème} RI se portera dans la direction de Tracy le Mont,
- Le 56^{ème} RI se portera dans la région Ecalant. Le Régiment poussera immédiatement à la ferme Quennevières un bataillon. Ce bataillon est placé à la disposition de la 55^{ème} DI. Il marchera pour étayer la gauche de cette DI. Il recevra des ordres du Général Mangin (QG ferme Moufflaye, r Sud d'Autréchef).

Exécution : Le Colonel et son EM se porte à la ferme Ecafant, le 2^o bataillon à la ferme Quennevières,

La 1^{ère} Cie de Mitrailleuses à la ferme Ecafant, le 3^o Bataillon à la carrière Ecafant.

Ordre de la Division N° 308/3 :

Le 18^{ème} CA téléphone ce qui suit à 22 h 55 : quelques indices de rassemblement dans la région de Bléron-Courdelle, permettent de supposer qu'une action ennemie est possible sur la gauche du Cdt Chrétien et notre droite, c'est-à-dire entre le bois de la Montagne et Audignecourt.

En conséquence, maintenez liaison étroite avec DI de Jalisy et Mangin et assurez vous la possibilité d'agir en contre attaque dans cette zone.

En exécution, le 56^{ème} dont un bataillon a déjà été mis à la disposition de la DI Mangin et poussé de Quennevières sur Moulin Thouvent en réserve de cette DI se tiendra en liaison étroite avec l'EM Mangin (QG Ferme Mouffaye) prêt à soutenir la gauche de cette DI

Signé : Arbanère

Compte rendu du Lieutenant-Colonel Greiner au Général Cdt la 15^{ème} DI

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'au reçu de l'ordre N° 308/3 de la 15^{ème} DI en date du 30 mai, j'ai pris les dispositions suivantes : le 3^o bataillon qui était au Nord de la ferme Ecaland entre le moulin détruit et la cote 149 s'est porté au niveau de la ferme Quennevières remplaçant ainsi le 2^{ème} bataillon qui a été ramené à Moulin sous Thouvent.

Le 1^{er} Bataillon qui était à l'Est du point 79 a opéré un glissement à gauche et se trouve maintenant à cheval sur la route d'Ecafant à Quennevières.

Un officier (Sous Lieutenant Robert) a été envoyé en liaison avec la 55^{ème} DI à la ferme Moufflaye. Les mêmes CR ont été adressés aux 38^{ème} et 55^{ème} DI.

Ordres du Lieutenant Colonel Greiner

Au Capitaine Clave Cdt le 3^{ème} Bataillon :

Le Boche est à Moulin sous Thouvent. En conséquence, faire face à l'est avec une bonne partie de votre bataillon. Le Bataillon Girard va faire face à l'Est en tâchant de s'aligner sur vous.

Envoyez d'urgence renseignements sur votre situation.

Au médecin-Chef : (8 heures)

Portez d'urgence votre poste de secours à la ferme de la Cenfe au coin de la forêt de Faigne.

Au Lieutenant Coignet officier des Détails : (8 h 05)

Repliez d'urgence le TC sur le Carrefour de la Plaine aux Biches

Compte rendu du capitaine Clave Cdt le 3^{ème} Bataillon :

Le bataillon tient actuellement les pentes Ouest du ravin à l'Est de la ferme Quennevières entre la bascule et 700 m Sud de ce point.

Du Lieutenant Colonel Greiner au Capitaine Clave Cdt 3^{ème} Bataillon (10 h 50)

D'après votre compte rendu de 10 h 05, votre bataillon, est en position face à l'Est entre la bascule de Quennevières et un point situé à 700 m au Sud. D'après les renseignements que j'ai reçus de l'ID, vous aviez pour mission de vous porter en direction de la cote 164, mi-distance entre les cotes 158 et 151 de la route qui passe à environ 1 km de Nampcel. Je désirerais savoir quels sont les ordres que vous avez reçu, les raisons pour lesquelles vous n'avez pas pu accomplir votre mission et les renseignements que vous avez

1^o : sur l'ennemi

2° sur le 134^{ème} RI qui est à votre gauche et dont la droite doit être actuellement appuyée à la route cote 158-basculé de Quennevières

3° sur le régiment de gauche de la 55^{ème} DI (289^{ème} RI) dont le QG était hier soir à l'est de Quennevières.

4° Sur le Bataillon Jacob dont je n'ai plus eu aucune nouvelle depuis le moment où il a quitté Quennevières.

La situation est actuellement la suivante :

A votre gauche, le 134^{ème} occupe face au SE le front jalonné par la cote 183 (500m O du S3 de Blérancourdille et la route Nampcel – bascule de Quennevières), sa droite qui ce matin était à la cote 158 a été obligée de se replier légèrement à la suite d'une attaque par les gaz.

A votre droite, le 1^{er} Bataillon a pris position face à l'Est, sa gauche à environ 200 m du point 163, sa droite au Sud du ravin de Moulin sous Thouvent, sur la croupe Morenval ; 1 peloton sous les ordres du Sous Lieutenant Fourcherol a eu pour mission de se porter entre la gauche du Bataillon et la ferme Quennevières en arrière de votre droite et de se mettre en liaison avec vous. Il est absolument indispensable de vous mettre d'urgence en liaison avec le 134^{ème} RI.

J'apprends que Jacob serait à Moulin sous Thouvent.

Du Capitaine Clave Cdt le 3^{ème} Bataillon (12 h 05) :

Le Capitaine Clave rend compte qu'il tient actuellement la crête O du ravin Nord-Sud partant de la ferme de Thouvent à l'Est de la Bascule. Le bataillon est échelonné depuis environ 200 m NO de la ferme jusqu'à la cote 155. Sa 11^{ème} Cie est établie seule à l'Est du ravin à environ 400 m au NO de la ferme Guégean. Cette Cie n'a pas de liaison à droite, à gauche elle est en liaison avec le bataillon. La 10^{ème} Cie près de la ferme Thouvent est en liaison avec le 289^{ème} RI.

Les boches sont établis à l'Ouest de la cote 158-164-151. Je ne peux donc les contre attaquer, je n'ai pas assez d'éléments ayant un trop grand front. Reçois à l'instant votre note : nous ne pouvons faire aucun mouvement, nos batteries tirent sur le ravin. Plusieurs demandes d'allongement ont été faites.

Au Cne Girod du 1^{er} Bataillon (12 h 10)

1^{er} Bataillon va, dès le reçu du présent ordre porter 2 compagnies sur la croupe entre la bascule de Quennevières et la ferme Touvent où il cherchera la liaison avec le 2° Bataillon. Sa 3^{ème} compagnie en soutien sur la croupe intermédiaire au Sud de Quennevières ; 1 peloton en arrière de la soudure avec le Bataillon Clave en, l'autre en arrière de la droite. Un bataillon du 10^{ème} RI doit venir remplacer le Bataillon sur la position d'Ecafant.

Au Lieutenant Coignet, officier des détails (14 h 55) :

En raison des dispositions actuelles, le TC reviendra dès que possible occuper les emplacements qu'il a quittés ce matin.

Du Cne Girod du 1^{er} Bataillon (16 h 15) :

J'ai établi la liaison avec le Cne Jacob qui se trouve à gauche de son Bataillon à la corne SO du bois situé au N du mot Moulin sous Touvent (Carte 80.000). Son bataillon fait face à l'Est. A gauche, j'ai la liaison avec la 10^o Cie qui a sa droite sur le ravin Nord de la cote 111. Je suis arrivé au moment où la gauche du 3^{ème} bataillon progressait. J'installe mon Bataillon entre le 3^{ème} et le 2^{ème}, le centre du Bataillon passant à 400 m environ au sud de la ferme Guépend, la 1^{ème} en arrière des points de soudure. Mon PC est dans une tranchée 100 m Nord de la ferme de Touvent.

Je croyais la ferme de Guépend inoccupée, j'y ai constaté des mouvements qui la rendent suspecte, je m'en assurerai ce soir et je l'occuperai. Notre artillerie de 75 tire trop court.

Du Capitaine Clave Cdt le 3° Bataillon (18 h30) :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'occupe actuellement les emplacements désignés. La Cie de gauche (11^{ème}) est en liaison avec le 134^{ème} RI. La Cie de droite (8^{ème}) a son dernier élément de droite à environ 200 m N de la ferme de Puiseux.

J'ai fait chercher la liaison avec le 2^{ème} Bataillon que je n'ai pas encore trouvé aux environs de la ferme de Puiseux.

La 10^{ème} Cie qui est encore actuellement à la pente E du Ravin s'établira à l'Ouest dès la tombée de la Nuit.

Les Boches n'ont pas tiré pendant la progression mais harcèlent à coups de mitrailleuses.

Compte rendu du chef de Bataillon Jacob (reçu à 20 heures) :

J'ai reçu votre demande de CR ce matin au moment où le bataillon étant en position au NE de Moulin sous Touvent, la 5^{ème} Cie était en position attaquée par l'ennemi qui s'infiltrait par les terrains boisés situés à sa droite et peu de temps avant l'exécution d'un mouvement de glissement vers la droite prescrit au bataillon par le commandement.

Il ne m'a pas été possible de fournir plus tôt les renseignements demandés.

1° Je suis actuellement placé sous les ordres du colonel Cdt l'ID15 comme réserve de Division.

2° Curriculum vitae du Bataillon depuis son départ de Quennevières 31 mai au soir

A/ Au moment où le Bataillon commençait à prendre son dispositif d'attente aux abords de la ferme

Quennevières, ordre de se mettre à la disposition du colonel du 204^o pour contre-attaquer à la droite de son régiment (ferme de Thiolet). Départ, marche assez pénible par ferme Touvent et ferme Guiseux à destination du PC du 204^{ème}

B/ A l'arrivée à la ferme Guiseux, ordre de l'ID de repasser en réserve de Division et de se reporter à Moulin-sous-Touvent. Installation dans une creute du pays (S.O. du village)

C/Le 1^{er} juin, à 5 h 45, ordre de se porter dans le ravin au Sud de Moulin sous Touvent, prêt à occuper le front Moulin sous Touvent - Sainte Léocade.

Trente minutes environ après, ordre de contre-attaquer sur ferme Thiolet et cote 151.

Au cours du déplacement du Bataillon, pour gagner sa base de départ, ordre est donné par le colonel de l'ID de ne plus contre-attaquer et d'occuper la naissance du ravin allant de Moulin sous Touvent à la ferme Thiollet vers la grande route au Nord (croupe à 2 petits bois). Le Bataillon a pu s'installer sur les positions fixées sauf la 5^{ème} Cie à droite qui a pris contact avec le Boche à hauteur du petit bois carré à 800m E de la ferme Guiseux, a pu le refouler jusqu'à près de la grande route.

Les positions à droite et à gauche du Bataillon ont été successivement évacuées par les troupes voisines et occupées par l'ennemi, notamment le petit bois allongé sur la pente Est du ravin où était la 5^{ème} Cie et la ferme Guiseux. Le contact était perdu aux 2 ailes.

A 11 h 45, ordre du Colonel Cdt l'ID 55 de reporter le Bataillon sur les pentes du ravin de Moulin sous Touvent, Saint Pierre et de tâcher de rétablir la liaison avec la droite (246^{ème}).

En exécution de cet ordre, les compagnies occupent les emplacements suivants :

- à gauche, la 5^{ème} occupe le terrain entre le chemin de terre qui longe le ravin SO-NE (qui monte de Moulin sous Touvent à la ferme Thiolet) et une ligne intermédiaire entre le saillant de la route vers Moulin sous Touvent et la lisière Sud du bois situé au NE. Terrain couvert, très favorable aux infiltrations.

- au centre, 7^{ème} Cie occupe la crête militaire à l'Est des petits bois longeant le ravin

- à droite, 6^{ème} Cie qui s'étend jusqu'à 500 m au NO de Saint Léocade. Sa liaison a pu être trouvée avec le 246^{ème} RI.



Tranchée à Saint-Léocade (BDIC – fond Valois)

Un Bataillon du 70^{ème} RI est arrivé cet après midi avec mission de tenir face au Nord le ravin Saint-Pierre, Moulin sous Touvent à 300 m au Nord de la ligne ferme de l'Arbre, Sainte Léocade.

Pas de liaison à gauche. Protection des flancs assurée par une patrouille de la 3^{ème} Cie placée au petit bois de la croupe SO-NE (bois traversé par un chemin) au Nord de Moulin sous Touvent et par une section de mitrailleuses placée aux lisières de Moulin sous Touvent et enfilant les ravins SO-NE et SN qui aboutissent au saillant du village.

Le PC du Bataillon va s'installer en arrière au centre de la 7^{ème} Cie à la crête militaire.

3° L'ennemi occupe la ferme Puiseux, il ne semble pas occuper le bois qui est à 600 m au SE de cette ferme. Mitrailleuse vers la cote 150 sur la grande route.

4° J'aurais besoin de munitions et artifices.

Je pense être ravitaillé ce soir par mes voisins (?). Il n'a pas été fait de distribution la nuit dernière.

J'ai vu 2 officiers du 1^{er} Bataillon qui m'ont mis au courant des mouvements prévus.

3 tués et 25 blessés pour 5^{ème}, 6^{ème} et CM. La 7^{ème} Cie n'a pas fourni son état de pertes (5 blessés environ).

Du Capitaine Clave Cdt le 3^{ème} Bataillon (20 h 40) :

J'ai l'honneur de rendre compte que j'ai installé mon PC dans le boyau à 800 m Sud de la Baseule. Au moment où j'arrive, il paraît y avoir une contre-attaque des Boches provenant de la ferme Guiseux. Le barrage qui s'est déclenché paraît légèrement court. Je ne pense pas que la ligne ait replié. Vous enverrais renseignements dès que possible.

Du Capitaine Clave Cdt 3° Bataillon (21 h 45)

Pas de détail précis pour faire connaître où passe la ligne. Toutefois, je crois qu'il y a un léger recul sur la droite. La 11^{ème} Cie est toujours en liaison avec le Bataillon à gauche.

Du Capitaine Clave Cdt le 3° Bataillon (22 h10)

L'aile droite a été forcée de se replier. Pas encore de détails. N'ayant pas encore trouvé la liaison avec le 2° Bataillon, je crains que les Boches débouchent à l'Ouest de la ferme et nous prennent à revers par le sud. En tout cas, je vais faire faire une recherche face à la ferme Gourrier. Pourriez vous me dire où se trouve la gauche du 2^{ème} Bataillon ?

Du Capitaine Jacob Cdt le 2° Bataillon (23 h)

Ce soir, l'ennemi s'est présenté en formation d'attaque, vagues successives assez denses correspondant aux effectifs de plusieurs bataillons sur le plateau 151 (NE de la ferme Puiseux). Il se portait dans la direction de la ferme Puiseux et à la naissance des ravins à l'Est de la ferme. Les mitrailleuses sont entrées en action et ont gêné sa progression. Ses mouvements ont été signalés par C90 et avec C90 a été demandée (?).

Ultérieurement, l'ennemi a fait une petite attaque sur le centre de la 2^{ème} Cie et n'a pas obtenu de résultat.

La ligne ennemie est maintenant à courte distance de la nôtre. (Nombreuses fusées lancées par l'ennemi). Il y a certainement de gros effectifs dans les abris de la ferme Puiseux et il y aurait à prévoir l'attaque prochaine, très probablement pour demain matin. Il serait intéressant de faire exécuter des tirs sur les zones de rassemblement (ferme Puiseux, naissances et fonds des ravins à l'Est).

A signaler vers 22 heures, plusieurs rafales d'obus français trop courts (75 et semble-t-il 105) sur la Cie de gauche et le 1^{er} Bataillon. Il y a eu des blessés. Incidents signalés par T9S. Liaison assurés avec le 1^{er} Bataillon. PC du bataillon à 50 m SO du chemin de terre longeant à l'O le ruisseau derrière la droite de la 5^{ème} Cie.

Du Capitaine Clave Cdt le 3^{ème} Bataillon (24 heures)

Un prisonnier allemand fait par le 11^{ème} Cie est dirigé sur le PC du Colonel. Le prisonnier appartient au 27^{ème} Régiment d'Infanterie actif, 1^{ère} CM de la DI. Le 27^{ème} RI est en liaison à droite avec le 21^{ème} RI, à gauche avec le 75^{ème} RI.

La suite sera consultable dans notre édition du mois de juin 2018

Le 256^{ème} RI

Le 2 mai, le Régiment, dans la nuit et la journée, se rend par voie de terre à la gare de Givry-en-Argonne, où il s'embarque en chemin de fer aux heures suivantes :

- 1^{er} train : 4^{ème} Btn, embarquement : 2 h.
- 2^{ème} train : Lt-Colonel, 6^{ème} Btn : 6 h.
- 3^{ème} train : 5^{ème} Btn : 10 h.
- 4^{ème} train : CHR : 14 h.

Le Régiment est transporté par l'itinéraire : Révigny, Vitry le François, Châlons-sur-Marne, Epernay, Château-Thierry, La Ferté sous Jouarre, Mareuil sur Ourcq, Crépy en Valois, Villers-Cotterets, Rethondes, où s'opère le débarquement.

Le 4^{ème} Btn débarque à 7 h et va cantonner à St Crépin aux Bois.

Le 2^{ème} train débarque à 19 h. Le Lt-Colonel se porte à Rethondes et le 6^{ème} Btn, dans les

baraquements de Belle-Assise et de Beaumont (lisière NO et NE de Rethondes) mi-distance de Rethondes-village et Rethondes-station.

Mutation d'officier : le Lieutenant Peyrode passe de la 16^{ème} à la 23^{ème} Cie, le Lieutenant Baizet passe de la 24^{ème} à la 13^{ème} Cie.

Le 3 mai, la CHR débarque à 3 h et va cantonner : EM et Musique : à Rethondes ; autres éléments de la CHR : Camp de la Loyelle ; TR : Ferme de la Motte Blain à proximité du Camp.

La journée est occupée à l'installation des cantonnements.

Le 256^{ème} RI fait partie de la réserve du GQG.

Médaille Militaire : au soldat Schenel

Le 4 mai, dans la matinée, les Chefs de Btns et les Cdts de Cie, sous la direction du Commandant Koch, effectuent une reconnaissance des régions, où le Régiment pourrait être éventuellement employé ; Tracy le Val et Forêt de l'aigle.

Dans la soirée, le Régiment reçoit l'ordre de se préparer à un déplacement imminent.

Mutations d'officiers : Le Lieutenant Dollé rentre d'évacuation

Le Sous-Lieutenant Grandin, de la 16^{ème} Cie passe au 281^{ème} RI.

Le 5 mai, mis en route entre 8 et 9 heures, le Régiment par une marche longue et pénible, qui ne se termine que vers 18 heures, se porte par Compiègne dans les cantonnements suivants :

- Lt-Colonel, EM, CHR, 6^{ème} Btn : à Moyenville
- 4^{ème} Btn et Peloton de 37 : à Moyvillers
- Cdt 5^{ème} Btn, CM5, 18^{ème} Cie : à Montmartin
- 50 hommes de la 18^{ème} Cie : à Rémy-Aviation
- 17^{ème} et 19^{ème} Cie : à Lachelle.

Le 256^{ème} RI fait partie de la réserve de la 3^{ème} Armée.

Perte : 1 mort (par accident)

Le 6 mai, en raison du départ en permission du Lt-Colonel Viard ; le Commandant Koch, chef de Bataillon Adjoint prend, par intérim, le commandement du Régiment.

Dans le courant de l'après midi, les mouvements suivants sont effectués :

- 4^{ème} Btn et Peloton de 37: de Moyvillers, à la ferme de la Garenne (1500 m SO de St Maur) CM5 de Montmartin, à Epineuse Aviation ;
 - 17^{ème} et 19^{ème} Cie : de Laquelle, au Bois du Petit Mont (1500m O de Marguéglise)
- Les 50 hommes de la 18^{ème} Cie détachés à Rémy Aviation, rejoignent leur Cie à Montmartin.

Le 7 mai, dans le courant de la journée, les cadres des Btns et des Cies, effectuent la reconnaissance des travaux que le Régiment doit effectuer, sous la direction du génie du 15^{ème} CA, travaux consistant principalement dans la création et l'aménagement d'une 2^{ème} position, dans la région de La Neuville sur Ressons- St-Maur ; ainsi que d'une position intermédiaire, effective dans la région de Le Haut Matz-Cuvilly.

Dans l'après midi, la 21^{ème} Cie fait mouvement et se porte de Moyenneville à Ressons sur Matz.



**Rassemblement de prisonniers allemands au camp de Moyenneville
(BDIC – fond Valois)**

Le 8 mai, commencement des travaux (jour et nuit) pour tout le Régiment, répartis comme suit :

- 4^{ème} Btn et 17^{ème} Cie : terrassement et réseau dans la position intermédiaire offensive entre la Haut-Matz et Cuvilly.
- 19^{ème} Cie : travaux de route dans la région de Ressons sur Matz –St Maur ;
- CM5 : travaux d'aménagement du camp d'aviation d'Epineuse ;
- 21^{ème} Cie : travaux dans la 2^{ème} position, au NO de Ressons sur Matz ;
- CM 6 et pionniers : travaux dans la 2^{ème} position de St Maur ;
- 22^{ème} et 23^{ème} Cie : construction d'emplacements de batteries lourdes au N et au NO de Ressons sur Matz.

Seule la 18^{ème} Cie n'exécute pas de travaux et se met à l'instruction.

Dans le courant de l'après midi, les cadres du Régiment effectuent des reconnaissances des emplacements d'alerte, susceptibles d'être occupés par le régiment :

- 1^{er} : dans la zone du 18^{ème} CA (Région de St-Maur- Ressons sur Matz) ;
- 2^{ème} : dans la zone du 35^{ème} CA (région de Moutiers).

Une épidémie de grippe qui sévit depuis quelques jours cause un assez grand nombre d'indisponibles, principalement au 4^{ème} Btn.



Prisonniers allemands sur la route de St-Maur (BDIC – fond Valois)

Du 9 au 11 mai, continuation des travaux.

Mutation : le Lieutenant Barrault rentre d'évacuation.

Le lendemain, cessation des travaux pour tout le Régiment. Seule la 18^{ème} Cie reste employée à l'exploitation de la carrière de Gournay.

Dans la matinée, exercice de combat avec participation de chars d'assaut dans le voisinage de Moyenneville. Y assistent les 22^{ème} et 23^{ème} Cie, ainsi que la plupart des Officiers du Régiment.

Instruction pour les diverses unités dans le courant de l'après midi.

Le 13 mai, instruction pour toutes les unités du Régiment, sauf la 18^{ème} Cie qui continue ses travaux à la carrière de Gournay.

Le 14 mai, repos général. La 18^{ème} Cie continue son travail.

Le 15 mai, reprise du travail pour l'ensemble du Régiment, dans des conditions analogues à celles adoptées lors de la période du 8 au 11 Mai.

La 18^{ème} Cie est remise à l'instruction.

Le 16 mai, continuation du travail.

Promotion au grade de Lieutenant : Réserve : Mr d'Estampes, Territoriale : Mr Saboureux.

Les 17 et 18 mai, continuation des travaux.

Le 19 mai, dans la matinée, sous le commandement du Chef de Btn Koch, une prise d'armes a lieu sur la place de Moyenneville, à laquelle figurent le Drapeau du 256^{ème} RI, celui du 110^{ème} RIT, la 22^{ème} Cie du 256^{ème}, une Cie du 283^{ème} RI, un peloton du 10^{ème} Chasseurs à Cheval. Au cours de cette prise d'armes, le Général de Puydraguin, Cdt le 18^{ème} CA, procède à une remise de décorations à divers Officiers de la 67^{ème} DI et du 18^{ème} CA.

Pendant la journée, instruction pour toutes les unités du régiment, sauf pour la 18^{ème} Cie qui recommence son travail aux carrières de Gournay.

Le 20 mai, le Lt-Colonel Viard, revenant de permission, reprend le commandement du Régiment.

Dans la matinée, les cadres et liaisons du Régiment, sous la direction du Chef de Bataillon Koch, participent à un exercice de liaisons de Régiment dans la région de Cressonsac.

Instruction pour les unités ne prenant pas part à l'exercice, jusqu'à midi.

Le 21 mai, dans la matinée, reconnaissance au sous-secteur Rouance, que doit occuper le Régiment, par le Lt-Colonel, l'EM du Régiment et les cadres du 6^{ème} Btn.

Dans la nuit, le 6^{ème} Btn relève un Btn du 283^{ème} RI dans le CR Béarn.

Le 22 mai, toujours dans le courant de la matinée, reconnaissance du sous-secteur par les cadres des 4^{ème} et 5^{ème} Btns.

Dans la nuit, les 4^{ème} et 5^{ème} Btns relèvent les éléments correspondants du 283^{ème} RI :

- le premier dans le CR des Basques ;
- le second dans le CR Hebry.

Mutation d'officier : Le Lieutenant Dumas est évacué, malade.

Le 23 mai, dans la matinée, l'EM et la CHR du 256^{ème} RI relèvent les éléments correspondants du 283^{ème} RI à Cuvilly ; le TR, les éléments correspondants du 283^{ème} RI à Neufry ; le TC, les éléments correspondants du 283^{ème} RI à Lataube.

A 8 heures, le Lt-Colonel Viard prend le commandement du Sous-secteur Rouance.

Comme situation générale, le Régiment encadré à droite par le 56^{ème} RI, à gauche par le 281^{ème} RI, occupe un front assez restreint (1000m), orienté suivant une direction générale O.SO.E.NE. à travers les bois d'Épinette et de Mareuil au NO d'Orvillers-Sorel.

Ce front découle de la situation de combat de la grande offensive des Allemands, de Mars. Nos positions avancées n'ont été reconquises que courant mai, par la 67^{ème} DI qui, pressant l'ennemi, a poussé notre ligne de surveillance dans les bois, jusqu'à quelques mètres des postes adverses. Nos organisations sont extrêmement précaires et n'ont, en beaucoup d'endroits, que quelques centimètres de profondeur.

Ces circonstances, jointes au terrain glaiseux et humide qui interdit la construction d'abris en sape et gêne considérablement l'approfondissement des tranchées, rendent particulièrement pénible l'occupation du secteur. Le dispositif du Régiment est le suivant :

- Lt-Colonel, EM, premier échelon de la CHR : Cuvilly ;
- CR des Basques : Cie de droite : PA Biarritz : 13^{ème} Cie, 1^{ère} position à droite
PC Tarbes Cie du centre : PA Hendaye : 14^{ème} Cie
4^{ème} Btn Cie de gauche : PA Guéthary : 15^{ème} Cie
- CR Béarn Cie de droite : PA Mauléon : 21^{ème} Cie
1^{ère} position à gauche Cie du centre : PA Orthez : 22^{ème} Cie
PC Montembart Cie de gauche : PA Jurançon 23^{ème} Cie, 6^{ème} Btn
- CR Henri PA Source : 18^{ème} Cie
Btn de soutien PA Faune : 17^{ème} Cie
PA Nympe : 19^{ème} Cie
Lataule : TC et cuisiniers
- Neufry TR, Officier des détails, éclaireurs montés et musique.

La journée du 23 est assez calme et l'ennemi réagit peu aux violents tirs exécutés par nos batteries. Mais vive activité réciproque de l'aviation.

Le 24 mai, à 3 heures, deux de nos hommes sont blessés au PA Biarritz par grenades à fusil. Pendant toute la journée, activité toujours soutenue de notre artillerie. L'ennemi effectue pendant la nuit quelques harcèlements assez vifs par petits calibres sur le Grand Bois.
Pertes : 2 blessés.

Le 25 mai, les harcèlements, toujours fréquents de l'artillerie ennemie sur le Grand Bois, nous occasionnent des pertes.

Dans le courant de la nuit, patrouilles exécutées sous le commandement du Sous Lieutenant Durix, dans le bois de l'Épinette, sous le commandement du Sous Lieutenant Vallot à l'Ouest du bois de Mareuil. La première se heurte à un groupe d'une trentaine d'hommes qui s'enfuient en désordre. La seconde reconnaît l'emplacement de la ligne ennemie à l'Ouest du Gibus (région du bois Fangeux).

Dans la nuit, nos cuisines quittent Lataule et sont installées dans le Grand Bois.
Pertes : 1 tué , 4 blessés

Le 26 mai, la journée est marquée par des harcèlements nombreux de l'artillerie ennemie sur le Grand Bois et des tirs de réglage sur nos 1ères lignes.

Entre 22 h et 1 h, tirs à obus à ypérite (300 coups environ) sur les CR Barn et des Basques, principalement à proximité de la route Orvillers-Rollot et des PC de Btn.

Dans la nuit, la 15^{ème} Cie relève dans le PA Biarritz la 13^{ème} Cie, qui la remplace dans le PA Guéthary.

Pertes : 5 blessés.

Le 27 mai, à 6 h 30, sous couvert d'un encagement très serré, accompagné d'un vif bombardement sur la zone des PC des Btns (3000 coups environ au total), une attaque ennemie se déclenche sur notre Cie de gauche du CR des Basques PA Hendaye. (14^{ème} Cie). Les détachements ennemis, les uns se dissimulant dans les champs de seigle, entre le Gibus et le bois d'Épinette, les autres camouflés à l'aide de branchages, se glissent dans ce dernier bois, se jettent sur nos petits postes de la tranchée Clément.

Un corps à corps acharné s'engage aussitôt au cours duquel 3 de nos hommes, probablement blessés, disparaissent ; le Caporal Fayot, de la 14^{ème} Cie, se fait remarquer par son éclatante bravoure.

La situation reste critique, quand le sous Lieutenant Le Bozec, qui commande la section de réserve, entraîne sa fraction à la contre attaque avec un entrain superbe et refoule les assaillants. Notre ligne est aussitôt rétablie intégralement et l'ennemi laisse entre nos mains 3 prisonniers blessés et 2 cadavres appartenant au 48^{ème} Régiment de Réserve (allemand).

Fin de la journée calme. Vive activité des 2 aviations.

Dans la 1^{ère} partie de la nuit, harcèlements assez vifs sur nos 1^{ères} lignes.

Mutations d'officiers : le Lieutenant Peyrode de la 23^{ème} Cie est évacué, malade ;

le Sous-Lieutenant Zuber passe de la 23^{ème} à la 22^{ème} Cie.

Pertes : 4 tués, 18 blessés, 3 disparus, 4 intoxiqués évacués.

Le 28 mai, à 0 h 20, l'ennemi essaie d'enlever l'un de nos petits postes du bois de l'Épinette, (section de garde du PA Biarritz : 15^{ème} Cie) ; il est repoussé à coups de grenades.

A 6 heures, 2 hommes du 48^{ème} RI de Réserve se présentent au bois Gibus, devant notre 21^{ème} Cie sous le prétexte d'échanger des cigarettes. Ils sont aussitôt capturés.

Journée assez calme. Harcèlements habituels dans le bois.

A la tombée de la nuit, l'ennemi est vu par nos guetteurs, installant un *granatenwerfer* dans un de ses petits postes du bois Gibus. Le Lieutenant Prudent, Cdt la Cie, organise aussitôt une petite opération qui, sous la direction du Lieutenant Jondot, nous permet de ramener dans nos lignes l'engin ennemi, ainsi qu'un appareil automatique pour charger les bandes de mitrailleuses et un millier de cartouches.

Quelques obus tombent sur Cuvilly pendant la nuit.

Pertes : 2 blessés.

Le 29 mai, dans la matinée, des rafales de notre artillerie causent à l'ennemi des pertes sensibles dans le bois en équerre et dans le Gibus.

Journée relativement calme.

De 21 h à 24 h, bombardement ennemi par obus explosifs et toxiques sur les bois de l'Épinette, de Mareuil, de Rouance et les lisières NO d'Orvillers. Au total 1000 obus environ, dont la moitié à Ypérite. Notre artillerie répond par d'énergiques représailles.

Pertes : 2 blessés.

Médaille Militaire : au Soldat Laveille, aux Caporaux Laurier et Acket.

Mutation d'Officier : le Médecin AM de 2^{ème} Classe Crozat rentre d'évacuation.

Le 30 mai est une journée assez calme. Harcèlements habituels par petits calibres.

Au début de la nuit, une de nos patrouilles du 4^{ème} Btn, commandée par le Sous-Lieutenant Durix, reconnaît quelques unes des tranchées ennemies, existant à la corne NE du bois de l'Épinette et les trouve inoccupées.

Dans le début de la nuit, début de la réalisation d'un nouveau dispositif du Régiment : le

5^{ème} Btn prend ses nouveaux emplacements sur la position intermédiaire offensive : Chef de Btn, 17^{ème} et 18^{ème} Cie : Cuvilly ; 19^{ème} Cie au Grand Bois.

Pas de changement pour les CM.
Pertes : 1 blessé, 6 intoxiqués, évacués.

Courant de la nuit du 30 au 31 et la journée du 31, notre artillerie lourde et de campagne exécute sur les positions ennemies des tirs de contre-préparation offensive extrêmement violents qui n'amènent pas de réaction.

A 8 h 25, un groupe ennemi attaque par surprise un de nos petits postes du PA Hendaye. Le barrage est aussitôt déclenché. Après un vif combat à la grenade qui nous occasionne plusieurs blessés, les assaillants sont refoulés et notre ligne intégralement maintenue.

A titre de représailles, à 13 h 45, une reconnaissance offensive conduite par le Sous Lieutenant Durix assaille à la grenade le petit poste ennemi, d'où est parti l'attaque du matin ; l'ennemi paraît avoir subi des pertes : au moins 1 tué et 1 blessé.

Dans la 1^{ère} partie de la nuit du 31 au 1^{er} juin, le 4^{ème} Btn (qui occupait le CR des Basques) s'étend sur tout le front de la 1^{ère} position du sous-secteur (laquelle prend le nom de CR Rouance) qu'il occupe avec ses 3 Cies en ligne :

- PA Guéthary droite : 15^{ème} Cie
- PA Hendaye centre : 14^{ème} Cie
- PA Jurançon gauche : 13^{ème} Cie.

Le Chef de Bataillon réside au PC Tarbes.

Le 6^{ème} Btn, ainsi relevé, devient réserve d'ID et va cantonner à la Ferme du Bois, près de Belloy).

Pertes : 4 blessés

Médaille Militaire : au Sergent Braux

La suite sera consultable dans notre édition du mois de juin 2018

Le 259^{ème} RIT

Le moi de mai est consacré à la formation des Poilus, à des travaux divers et à quelques mises au repos.

Le 21 mai 1918, le Chef de Btn Laurent est évacué sur l'intérieur par train sanitaire.

Le 29 mai, en exécution des prescriptions de la note n° 364/4 de la 1^{ère} Armée en date du 28 mai, le Btn s'embarque à 17 h 30 en gare de Crèvecoeur le Grand pour débarquer le 30 à 23 h 30 à Vertus (Marne).

Le 31 mai, le départ du Btn à lieu à 2 h 30 pour Monthelon où il cantonne.



Territoriaux rejoignant leur lieu de travail (BDIC – fond Valois)

La suite sera consultable dans notre édition du mois de juin 2018

Les pertes des régiments chalonnais pour le mois de juin 1918 sont les suivantes :

**56^{ème} RI : 1 officier, 2 sous-officiers et 21 hommes de troupe,
256^{ème} RI : 20 hommes de troupe,**

**27 d'entre-eux n'avaient pas dépassé l'âge de 30 ans.
Ils laissent 11 veuves et 11 orphelins...**



56^{ème} RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	ALIX	Pierre Marie Désiré
Soldat	AUNEAU	Auguste Célestin Octave
Soldat	BARON	Albien François
Sergent	BERTHAUD	Benoit Marius
Soldat	CHAMPION	Gabriel
Soldat	COQUILLARD	Claude
Soldat	DUCARRE	Claudius Guillaume
Soldat	FARGES	Augustin
Soldat	GAGNEPAIN	Armand
Sous Lieutenant	LAFORÊT	Louis
Soldat	LAPRAZ	Jean Joseph
Soldat	LOUIQ	Joseph
Soldat	MARTIN	Léon
Caporal	MAUROY	René
Soldat	MORDON	Auguste Marc
Soldat	MORIN	Roger
Soldat	MORIN	Émile Léon
Soldat	PARIZOT	Claude Ferdinand
Soldat	PERNOT	Claude
Sergent	POTHIER	Joseph
Soldat	POUS	Jean Baptiste
Caporal	RAGON	François
Soldat	ROUAULT	Marie Ambroise François
Soldat	RUEZ	Claude Marie

256^{ème} RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	BELTHET	Paul André
Soldat	BOUCHET	Claude François Régis
Soldat	BROSSELIN	Félix
Soldat	COMPAIN	Charles Émile
Soldat	COUSSON	Jean Claudius
Soldat	GOUTHIERE	Eugène
Soldat	GUITTIER	Louis Basile
Soldat	JACQUET	Camille Eugène
Soldat	LE MÉNER	André
Soldat	LÉONARDON	Gabriel Jean Baptiste
Soldat	LUCAS	Jules Désiré
Soldat	OGIER	Jean Joseph
Soldat	PAQUELIER	Pierre Henri
Brigadier	PLIHON	Joseph Marie
Soldat	RABAULT	Ernest Gustave Georges
Soldat	RIDEL	Denis Gilbert Joseph
Caporal	SERVOL	Alexandre
Soldat	TAPON	Camille Éloi Alphonse
Soldat	THIRY	Georges Marcel
Soldat	TIXEDOR	Thomas Michel

